

Bordeaux, 2 février 2009

Conférence de Geneviève Bouchon,
Directeur de recherches honoraires au CNRS, médaillée.

L'image de la mère de famille nombreuse dans la société et le monde du travail

Je suis heureuse d'être parmi vous. Je remercie M^{me} Picard notre Présidente, de m'avoir invitée à m'exprimer.

J'ai suivi avec intérêt tout ce que fait notre association pour promouvoir notre image, en particulier le projet de remise de la médaille à l'Élysée.

Ce n'est pas vanité de notre part, nous avons dépassé cela depuis longtemps. Mais nous savons que chaque fois que notre image de médaillées est mise en valeur, ce sont d'autres mamans de famille nombreuse que nous aidons, celles qui sont durement éprouvées par les difficultés de notre temps: ces petites mamans dont la valeur n'est pas reconnue comme telle, et parfois bien au contraire.

Mon exposé sera bref, construit autour de deux thèmes.

■ La situation de mères de famille nombreuse seules, veuves ou abandonnées, médaillées ou non (certaines mériteraient bien de l'être).

Les exemples ne manquent pas autour de nous, où la solidarité familiale ne suffit pas toujours à les sortir d'affaire. Certaines ont un métier, sont diplômées, mais se sont arrêtées pour élever leurs enfants. Elles ne sont plus « dans le coup » et donc éliminées du marché du travail. D'autres n'ont aucune formation. Que faire pour aider les mamans en détresse ?

Je pose quelques questions :

Existe-t-il une structure au sein de notre association, ne serait-ce qu'un site Internet de référence, où elles trouveraient adresses utiles, soutien juridique, stages de formation et de recyclage ?

Y a-t-il parmi nous des avocates, des travailleuses sociales qui se sont penchées sur ce sujet ? Lesquelles ?

Avons-nous suffisamment de poids

pour approcher des responsables politiques et donner un statut aux mères de famille nombreuse : droit à la formation continue et pourquoi pas à une sorte de discrimination positive ?

La Fonction Publique est à cet égard exemplaire (j'en ai bénéficié), qui donne aux mamans la possibilité d'un congé de plusieurs années (parfois plus de dix ans) non rémunéré mais avec l'assurance de retrouver un poste équivalent lorsqu'elles veulent reprendre le travail.

■ La valorisation des mères de famille nombreuse dans le monde du travail.

Si j'ai milité toute ma vie dans ce sens, c'est que j'ai la conviction que dans le malheur de la solitude, une mère peut et doit avoir une situation de « père de famille » pour garder sa liberté sans rien demander à personne. Il importe de ne pas être « l'assistée » de sa famille, c'est-à-dire « une pauvre dame bien méritante ». C'est une image encore bien trop répandue mais complètement décalée dans le monde des jeunes femmes d'aujourd'hui. Il est très important d'élever ses fils dans la valorisation des femmes, c'est-à-dire de ne pas leur donner un statut privilégié dans la fratrie.

Vous me pardonnerez d'évoquer mon expérience personnelle. Lorsque j'ai eu des responsabilités de recrutement et de promotion de chercheurs au CNRS j'étais souvent la seule femme de la commission.

Lorsqu'une mère de famille nombreuse posait sa candidature, et quels que soient ses diplômes, j'entendais ceci : « Elle a plus de trois enfants ? Elle est trop occupée, ne sera jamais disponible, ne fera rien de bon ». J'annonçais alors mes cinq enfants, ce qui en étonnait certains, et je m'élançais dans la démonstration

des valeurs des mères de famille nombreuse : résistance à la fatigue, qualités d'organisation, faculté de mener de front plusieurs activités, pédagogie et aide aux études de leurs enfants, autorité pour gérer les conflits et j'en passe... Ce n'était pas facile, car contrairement à ce que l'on croit, la pire opposition ne venait pas des hommes mais d'autres femmes qui ne m'ont pas épargné les humiliations au cours de ma vie professionnelle.

On m'opposait souvent le fait que la maternité épuise les facultés physiques et intellectuelles, qu'une mère de famille nombreuse est physiquement incapable de gérer des situations graves. Je mettais alors en avant le bataillon des reines et des impératrices, qui furent des chefs d'État prestigieux. Il faut dire, jusque dans les conversations de salons, qu'Aliénor d'Aquitaine eut dix enfants, Catherine de Médicis dix, Marie-Thérèse d'Autriche (dont on dit qu'elle était le plus grand souverain de son temps) seize. La reine Victoria n'était-elle pas « la grand-mère de l'Europe » ? Il y en eut d'autres. On objecte volontiers qu'elles n'avaient pas de problème de personnel mais elles ont assumé des tâches éducatives considérables. Le hasard m'a fait retrouver, aux archives de Lisbonne, la correspondance que Catherine de Médicis adressait à sa fille qui avait épousé Philippe II d'Espagne, et qui lui dispensait des conseils politiques. La correspondance de Marie-Thérèse d'Autriche a été publiée, et nous avons en particulier les lettres très nombreuses adressées à sa fille Marie-Antoinette lorsqu'elle était reine de France. Si celle-ci avait écouté les conseils du grand chef d'État que fut sa mère, la face du monde en eut peut-être été changée.

Je vous remercie.